

à faire est simplement de dire à tous les porteurs des 2,500 millions d'obligations canadiennes que vous allez les payer en billets de banque du Dominion et cela mettra fin aux intérêts". Je vois le comité sourire, mais cet homme avait en tête la même idée, portée à l'extrême, que celle qu'on trouve dans la proportion de l'honorable député de Bruce-Nord.

L'hon. M. MALCOLM: C'est bien différent.

Le très hon. M. BENNETT: C'est absolument la même chose.

L'hon. M. MALCOLM: Non. Le premier ministre me permettra de lui dire que ce n'est pas ce que j'ai soutenu. Nous avons émis pour 68 millions de bons du trésor pour la destruction complète de la propriété. Il n'est rien resté de la propriété pour laquelle on avait émis les bons. Quand on se sert du crédit de la nation pour émettre de la monnaie de papier au lieu d'obligations destinées à la construction, l'édifice public coûte moins cher au contribuable. Une fois l'argent dépensé, vous avez un actif réel et matériel, quelque chose qui appartient au Dominion, qui représente l'argent qu'on a dépensé et qu'on remboursera au moyen de taxes que la loi répartira sur une période plus courte que ne le feraient les intérêts.

Le très hon. M. BENNETT: On a absolument tort de dire que l'émission de la monnaie de papier dans notre pays se fait pour obtenir quelque chose qui n'est pas un actif matériel et réel. Il faut d'abord dire que les billets émis par le Dominion en 1915 pour augmenter notre circulation monétaire l'ont été pour les chemins de fer, et comme...

L'hon. M. MALCOLM: Je croyais que c'était pour les fins de la guerre.

Le très hon. M. BENNETT: Non, c'était pour les chemins de fer. Quant aux billets émis pour les fins de la guerre et dont l'honorable député d'Edmonton-Ouest a parlé, il doit reconnaître que, loin de nuire à notre pays, cela a contribué à son progrès industriel. Toutes les commandes d'obus obtenues dans notre pays ont eu ce résultat, ainsi que toutes les commandes de munitions et de blé. Tout cela a augmenté d'une façon permanente la richesse du pays.

L'hon. M. EULER: Cela a dépassé le but dans bien des cas.

Le très hon. M. BENNETT: Je suis absolument d'accord avec mon honorable ami là-dessus, mais cela représentait tout de même des biens tangibles. Je veux maintenant répondre à la dernière question posée par mon honorable ami au sujet de la construction d'un

[Le très hon. M. Bennett.]

édifice public qui coûterait six ou sept millions. Je ne lui apprendrai certes rien de nouveau en lui disant que j'ai discuté avec le ministre des Travaux publics la possibilité de faire précisément cette chose. Je l'ai aussi discutée avec d'autres personnes, dans d'autres pays, et ces gens m'ont dit que, dans leur opinion,—ce n'était qu'une opinion,—une faible somme d'argent n'affecterait pas sensiblement le crédit du pays. Cependant, pour me servir des termes employés tout à l'heure par mon très honorable vis-à-vis à la suite de sir Josiah Stamp, du moment que vous faites cela vous avez diminué la confiance que les gens ont dans ce morceau de papier.

L'hon. M. MALCOLM: Vous aurez amélioré la ferme sur laquelle ces gens ont une hypothèque.

Le très hon. M. BENNETT: Mais il n'en est pas ainsi. Il s'agit dans tout ceci de bien examiner les avantages et les désavantages. Les hommes qui sont à la tête du Gouvernement ont à considérer les avantages qui peuvent résulter de l'exécution du projet en question. Les désavantages sont: l'effet sur la diminution de la confiance, l'effet sur la dépréciation de notre monnaie, la détérioration possible de la valeur des effets que nous aurons à donner pour payer nos créanciers. D'un autre côté, les avantages que peut en retirer le pays sont: pas d'intérêts à payer et aussi l'effet du retrait des valeurs au bout d'un certain temps, qui fait que l'actif créé par l'argent est libre de toute charge à l'expiration d'une certaine période. Après avoir pesé le pour et le contre, il faut prendre une décision, et je suis d'avis que cette décision doit être conforme à l'opinion publique.

Les quelques dix millions et quart ou dix millions et demi d'habitants de notre pays, qui vivent à côté de la nation la plus riche du monde et dont le genre d'affaires est différent, ne devraient pas, il me semble, se départir des règles généralement acceptées dans les questions financières, étant donné que nous avons des obligations si considérables qui sont payables à l'étranger. L'une de nos compagnies d'assurance a pour un billion de dollars de polices aux Etats-Unis. Des obligations s'élevant non pas à des millions mais à des centaines de millions de dollars, que nous avons garanties pour le réseau national des chemins de fer, sont entre les mains de citoyens des Etats-Unis. Il en est ainsi de plusieurs centaines de millions de notre dette nationale.

Le problème est en même temps simple et compliqué; il est simple parce que nous en connaissons les éléments; il est compliqué parce que nous ne connaissons pas la valeur de ces éléments. Je ne saurais assez dire l'effet